



Réf : 06./OLUCOME/04/2017

Bujumbura, le 27/04/2017

Transmis copie pour information à :

- Son Excellence Monsieur Pierre Nkurunziza,
Président de la République du Burundi avec
les assurances de notre plus haute considération

à Bujumbura

- Son Excellence Monsieur Pascal Nyabenda,
Président de l'Assemblée Nationale avec les
assurances de notre très haute considération

à Bujumbura

A Son Excellence Monsieur le Ministre de l'Energie
et des Mines.

à Bujumbura

Objet : Lettre ouverte demandant la destitution du Directeur
ayant dans ses attributions la gestion des produits
pétroliers au sein de votre ministère suite à vos propos

Excellence Monsieur le Ministre,

1. L'Observatoire de Lutte contre la corruption et les Malversations Economiques (OLUCOME) a un grand honneur de s'adresser auprès de votre haute autorité pour vous demander de limoger le Directeur en charge des produits pétroliers au sein du ministère que vous représentez.

2. En effet, Monsieur le Ministre, ce secteur des produits pétroliers connaît beaucoup de problèmes suite à sa mauvaise gestion. Dans son communiqué du 8 mars 2017, l'OLUCOME a dénoncé le favoritisme utilisé par la Banque de la République du Burundi (BRB) dans la vente de peu de devises du pays pour l'importation des produits sensibles dont les produits pétroliers où une partie de ces devises est octroyée à quelques individus dont les personnes qui n'importent pas d'une part et une autre partie de ces devises destinées à l'importation de ces produits sensibles alimente le marché noir d'autre part car le taux de change officieux est loin supérieur au taux de change officiel (à cette date du communiqué, dans les bureaux de change, un dollar américain se vendait à 2800 Fbu contre 1716,8 Fbu dans les banques commerciales) .
3. De même, l'Observatoire vous a écrit une correspondance ayant une référence Réf : 05/OLUCOME/03/2017 du 29 mars 2017 dans laquelle il montre clairement que la corruption dans ce secteur de carburant est l'un des facteurs majeurs qui empêchent le Gouvernement de décider que le transport maritime des produits pétroliers soit privilégié d'autant plus qu'il est moins couteux par rapport au transport routier. Ce qui diminuerait le prix du carburant à la pompe et allégerait le fardeau des taxes du pauvre contribuable qu'il supporte actuellement à hauteur de 40% du prix du litre de carburant à la pompe. A travers cette lettre, l'OLUCOME vous a informé également que dans ce même secteur de carburant, il se remarque le favoritisme basé sur l'octroi de devises, l'accès sur le marché et le paiement des fournisseurs après livraison des produits pétroliers.
4. Excellence Monsieur le Ministre, ces quelques problèmes ci-haut évoqués parmi tant d'autres font que l'on assiste presque au quotidien à la pénurie du carburant au pays et au ralentissement de l'activité économique sur le territoire burundais sans oublier que certains citoyens nécessitent du carburant pour vaquer à leurs activités. Ce constat de l'OLUCOME émanant de ses investigations vient d'être confirmé par le rapport d'enquête de la Commission chargée de la Bonne Gouvernance à l'Assemblée Nationale qui précise que le nombre de stations importatrices de carburant est passé de huit à deux (Delta et Interpetrol) et la pénurie du carburant est dû au manque de devises et au fait que certains pétroliers utilisent ces devises dans d'autres affaires. Cette partie de ce rapport de ladite commission coïncide à ce que l'OLUCOME avait informé dans son cinquième communiqué ci-haut évoqué. D'où, l'Observatoire remercie le Président de l'Assemblée Nationale qui nous lit en copie pour cette enquête louable que son institution a mené. 

Excellence Monsieur le Ministre, vous avez confirmé le contenu de ce rapport ce 25 avril 2017 lors d'un point de presse à l'Assemblée Nationale. Vous vous souviendrez également que ce même Directeur a animé deux conférences de presse où il a toujours avancé la thèse selon laquelle la pénurie des produits pétroliers est due au système informatique de l'Office Burundais des Recettes (OBR) qui était en panne, ce que l'OBR a nié officiellement.

5. Constatant que ce secteur de carburant est mal géré et pour éviter le pire qui paralyserait toute l'activité économique au pays, l'OLUCOME vous réitère sa demande, Excellence Monsieur le Ministre de limoger le Directeur en charge des produits pétroliers au sein du Ministère que vous représentez. Au cas contraire, l'Observatoire saura que ce Directeur exécutait les ordres de ses supérieurs. De plus, dans le but de l'amélioration de la gestion de ce secteur de carburant, nous vous demandons de considérer les recommandations contenues dans la récente lettre vous adressée précédemment. Par ailleurs, l'OLUCOME ne comprend pas pourquoi il ne reçoit jamais aucune réponse de ses correspondances de la part des autorités burundaises.

Espérant une suite favorable à nos demandes, nous vous prions d'agréer, Excellence Monsieur le Ministre, l'expression de notre haute considération.

Pour l'OLUCOME

Gabriel RUFYIRI

Président



C.P.I à :

- Son Excellence Monsieur le Ministre à la Présidence chargé de la Bonne Gouvernance et du Plan ;
- Son Excellence Monsieur le Ministre des Finances et de la Privatisation ;

à Bujumbura